

ATELIER 14

SE CONSTRUIRE SON "HISTOIRE". LA TRANSMISSION DE LA MÉMOIRE FAMILIALE D'ÉVÈNEMENTS HISTORIQUES COMME PROCESSUS DE SOCIALISATION POLITIQUE

Animation de l'atelier : Magali DELLA SUDDA, Sybille GOLLAC, Alexandra OESER et Julie PAGIS

Discutantes : Marie-Claire Lavabre (CEVIPOF), Anne Muxel (CEVIPOF)

Depuis l'école des Annales et l'ouverture de l'Histoire aux autres sciences sociales, la conception du récit historique est passée d'un récit unique de l'« Histoire » avec un grand H à une écriture plurielle « d'histoires » comme constructions politiques : chaque individu, chaque groupe sélectionne des événements pour constituer sa propre vision de ce qu'est l'« Histoire ». La famille est une des institutions de socialisation qui participe à la construction de cette vision. En effet, la mémoire des événements historiques transmise au sein de la famille participe à la définition que chacun se fait de l'« Histoire » et donc à son positionnement politique. Inversement, la socialisation politique familiale influe sur le positionnement politique de l'individu et donc sur sa vision de l'« Histoire ». La transmission d'une mémoire familiale semble donc être au cœur de la dialectique reliant position politique et conception de l'« Histoire ».

Nous entendons ici par mémoire l'ensemble des pratiques et des souvenirs que peut s'approprier l'individu. Ces souvenirs sont aussi bien tirés de son expérience personnelle qu'hérités de la mémoire d'autres individus, voire des groupes auxquels il appartient (on peut considérer que certains groupes familiaux, politiques ou professionnels se constituent une véritable mémoire collective, partagée par l'ensemble de leurs membres) . Dans l'ensemble des souvenirs et prédispositions que l'individu a ainsi à sa disponibilité, il sélectionne ceux qui, dans un contexte donné, lui permettent de définir sa position politique et sa vision de l'« Histoire ». Les souvenirs et dispositions transmis par les membres de sa parentèle constituent une partie de cet ensemble.

C'est donc en nous concentrant sur la problématique de la transmission de la mémoire familiale que nous souhaitons reposer, au cours de cet atelier, la question du rôle de la famille dans la socialisation politique. Pour ce faire, l'atelier s'articulera autour de trois axes de réflexion.

Dans le système français contemporain de parenté, caractérisé par une filiation indifférenciée, l'individu reçoit les héritages de plusieurs lignées (celle de son père et celle de sa mère). Il s'approprie les mémoires familiales, parfois contradictoires, transmises par ces groupes pour se construire sa propre vision du passé. Nous analyserons ainsi dans un premier temps les conflits de transmission à l'œuvre dans ce processus. Une fois soulevées ces questions des conflits (plus ou moins ouverts) et donc des modalités de constitution de la mémoire familiale, nous aborderons la question du lien entre la mémoire familiale des événements historiques et le positionnement politique, au travers de l'exemple de la socialisation politique des femmes conservatrices durant les premières décennies du XXe siècle, en France et en Italie. Enfin, la dernière intervention portera sur les conditions de transmission d'un événement politique au sein de la famille en abordant le cas des « événements de Mai-juin 1968 ».

Ces trois travaux de recherche, dont se dégagent principalement deux axes problématiques - modalités de transmission des mémoires familiales et dialectique entre mémoire familiale des événements historiques et positionnement politique -, feront l'objet de trois interventions présentées respectivement par :

RÉSUMÉS

■ Alexandra OESER (LSS-EHESS/ENS, Universität Erfurt) et Sibylle Gollac (LSS-EHESS/ENS, LEGOS Université Paris IX) :

"Se constituer, transmettre et recevoir une mémoire familiale"

Il conviendra tout d'abord de nous interroger sur ce qu'est au juste cette mémoire familiale. Jusqu'ici nous l'avons défini comme la part de la mémoire transmise par les membres de la parentèle, c'est-à-dire du réseau de personnes liées à l'individu par des relations de parenté plus ou moins intenses. Or la parentèle ne constitue qu'une des façons de définir la famille. Appartenir à une famille peut aussi vouloir dire appartenir à une ou des lignées, c'est-à-dire des groupes de personnes affiliées partageant une réputation et le sentiment de devoir transmettre un capital symbolique commun. Chaque lignée se construit ainsi une mémoire constituée, transmise à chacun de ses membres qui à son tour se doit de la transmettre, tout en se la réappropriant, pour assurer la continuité du groupe. L'individu qui se trouve à la jonction de plusieurs lignées (celles de son père et de sa mère par exemple) doit s'arranger de cet héritage multiple. De la même façon, les lignées qui « se disputent » l'individu usent de diverses stratégies, mises en œuvre de façon consciente ou inconsciente par leurs membres, pour lui transmettre leur mémoire. Nous souhaitons travailler sur les modalités selon lesquelles se fait la transmission des mémoires des lignées à l'individu et, inversement, selon lesquelles l'individu s'approprie certains éléments de ces mémoires en fonction du contexte dans lequel il évolue. Pour cela, nous présenterons les résultats d'une enquête collective auprès de jeunes parents susceptibles de se poser la question de ce qu'ils doivent transmettre à leur enfant et comment : cette situation peut cristalliser les intérêts divergents des groupes des différents parents.

■ Magali DELLA SUDDA (LSS-EHESS/ENS, La Sapienza Université de Rome) :

"Renouer le fil de l'histoire, retrouver les filles de la mémoire. L'histoire comme instrument de socialisation politique féminine. (France et Italie, 1902 - 1930)"

Les travaux publiés en histoire politique ont longtemps fait l'impasse sur la droite féminine avant le droit de suffrage. Pourtant, la socialisation politique féminine est un élément essentiel pour comprendre pourquoi les premiers votes féminins se reportaient sur des candidats conservateurs. Dans des organisations féminines de masse, comme La Ligue patriotique des Françaises, les femmes conservatrices ont été formées à l'action sociale et politique. Mais l'association enjoignait également les mères à éduquer leurs enfants en leur inculquant une morale catholique et des valeurs conservatrices afin d'en faire de « bonnes Françaises » et des citoyens honnêtes. L'histoire nationale, celle des héroïnes catholiques - Jeanne d'Arc et Catherine de Sienne -, était un outil de sensibilisation politique et servait à forger des âmes vaillantes. Parallèlement, la mémoire familiale entretenue par les mères catholiques, transmettait le souvenir d'événements politiques (affaire Dreyfus, loi de séparation de 1905) marquants où l'histoire des mères, actrices ou témoins des événements, se

mêle à leur conception de « l'Histoire ». Ainsi se déroulaient les fils d'histoires familiales et collectives, qui se démarquaient de l'histoire laïque des manuels scolaires, et servaient à mobiliser les esprits dans la lutte pour restaurer un ordre social et une morale chrétienne. L'exemple des mères de la Ligue patriotique des Françaises sera confronté à celui d'une association féminine catholique analogue en Italie : l'Unione fra le donne cattoliche d'Italia (1909-1922), afin de mettre au jour la dialectique entre la mémoire des ligueuses et l'engagement politique.

■ Julie PAGIS (LSS-EHESS/ENS ; CSE) :

"Mai 68 en héritage : les conditions de transmission d'un événement politique".

La question de l'héritage politique de Mai 68 sera posée à partir d'une enquête ethnographique auprès de deux écoles primaires publiques (l'école Vitruve à Paris et l'école Ange-Guépin à Nantes) aux pédagogies "différentes" (pédagogie Freinet dans le cas de l'école nantaise ; pédagogie inspirée de Freinet, Montessori et Decroly à Vitruve), où de nombreux soixante-huitards ont scolarisé leurs enfants dans les années 70 et 80.

Nous partons de l'hypothèse que les appropriations différentielles de Mai 68 par ses acteurs transparaissent dans les modalités de transmission de « l'héritage » à leurs enfants. Mais comment caractériser cet héritage ? Comment s'opère la transmission ? Comment hérite-t-on d'un événement ? Quelle est la part de la transmission explicite et de la transmission implicite ?

Nous abordons ainsi la question de l'impact du « temps court » (les « événements ») sur le temps long (dispositions et habitus). En effet, se poser la question des « héritages de 68 » portés par la « deuxième génération » consiste à analyser l'impact d'un événement politique sur la descendance de ceux qui en furent acteurs, sur leur socialisation politique et leur rapport à l'engagement.

Mais cet impact dépend d'un certain nombre de facteurs (origine sociale des parents ex-soixante-huitards, tradition politique et/ou religieuse familiale, âge en 68, degré d'engagement lors des événements, lieu de participation aux événements, etc) que nous aborderons en essayant de préciser - à défaut de pouvoir quantifier leurs rôles respectifs - leur influence sur l'évolution des trajectoires des acteurs de 68 et de leurs descendants.

Ce terrain particulier permet de plus d'aborder la question des rôles respectifs de la famille et de l'école dans la socialisation politique, d'autant que le choix de ces écoles pour les parents relève la plupart du temps du désir de continuité entre l'éducation à la maison et à l'école.